



Stratégie numérique de Brest métropole

« Brest Horizon Digital »

Avis du Conseil de développement

Le Conseil de développement de la Métropole et du Pays de Brest a été saisi par Brest Métropole pour donner un avis sur sa Stratégie Numérique.

Le Conseil de développement, par l'intermédiaire de 2 membres et de sa chargée de mission (Guy Jourden, Jean-Claude Lebreton et Maryse Larpent) a participé à l'instance économique et sociale qui a préparé cette stratégie et au Comité de Coordination chargé de valider les propositions.

Toutefois, compte tenu de leur implication dans l'élaboration de la stratégie métropolitaine de développement économique, les commissions économie et veille/prospective n'ont pas créé un groupe de travail spécifique sur cette stratégie digitale de Brest Métropole.

Une présentation a été faite au bureau du 7 juillet 2016 par les services de Brest Métropole, Madame Joëlle Calvar, et son Vice-Président en charge du numérique, de l'économie sociale et solidaire et du développement durable, Monsieur Ronan Pichon. Nous les en remercions.

Par cet avis sur la stratégie numérique, le Conseil de développement souhaite également apporter ses réflexions face à la révolution numérique engagée et apporter des propositions pour une organisation du territoire métropolitain en capacité de répondre à un tel défi.

Il soulève également plusieurs questions :

- *Comment faire du numérique un facteur de développement pour le territoire métropolitain, un vecteur de créativité, d'attractivité et un levier d'insertion pour tous ses habitants ?*
- *Comment éviter un développement à deux vitesses entre Brest Métropole et le reste du territoire métropolitain dont le périmètre est défini dans la stratégie métropolitaine de développement économique qui vient d'être adoptée ?*

› CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE LA METROPOLE ET DU PAYS DE BREST

18 rue Jean Jaurès – BP 61321 – 29213 BREST CEDEX 1 – Tél. 02 98 00 62 30 – 02 98 33 51 79
Contact : maryse.larpent@conseil-developpement-brest.fr ; contact@conseil-developpement-brest.fr

- *Comment faire de l'accès à l'internet Très Haut Débit et ses ressources un droit effectif et réel pour tous ?*
- *Comment réduire les fissures numériques qui demeurent, qu'elles soient territoriales, générationnelles ou sociales ?*
- *Comment développer les coopérations, les mutualisations d'expériences sur les usages du numérique dans l'ouest breton ?*
- *Comment intégrer la stratégie numérique dans la Stratégie Métropolitaine de développement économique et les projets des territoires ?*



Préambule

Une puissante transformation appelée révolution ou transition numérique se déroule au niveau mondial.

Elle transforme et questionne nos organisations, nos pratiques quotidiennes, l'ensemble des activités humaines ainsi que les relations entre les individus.

Pas un domaine de la société n'y échappe : le développement économique, la culture, les mobilités, la santé, le social, l'environnement, l'éducation, le tourisme, la formation, les services publics...

Cette transition est accompagnée par des interactions fortes entre les technologies, les services et les usages.

L'ampleur et les impacts de ce mouvement de fond notamment sur l'emploi, l'organisation du travail, les modes de vie, les libertés individuelles et les territoires sont encore mal appréhendés.

La Métropole de Brest et le pôle métropolitain du Pays de Brest sont fortement concernés par ces mutations sans précédent.

La transition numérique est à la fois riche de promesses et la source de recompositions du tissu économique dont il importe de s'assurer qu'elles permettront le progrès social, l'accès à la culture et à la connaissance pour tous.

Elle doit être l'occasion d'une réflexion partagée et continue pour faire naître de nouvelles actions adaptées à ce nouveau contexte.

Parce qu'elle a des impacts dans l'ensemble des champs, la transition numérique n'a pas vocation à être traitée comme un thème de plus.

En engageant une « stratégie digitale » Brest Métropole a décidé de se saisir de ces enjeux importants pour le développement et l'attractivité du territoire, mais également pour le développement du lien social et la préservation des ressources et de l'environnement grâce aux possibilités des « réseaux intelligents » et d'économies dans les mobilités.

Le Conseil de développement très attaché au développement de la démocratie participative propose que la transition numérique soit l'occasion de mettre en place des modes de consultations innovants, en particulier sur les projets structurants de notre territoire.

L'accompagnement du développement du numérique doit associer fortement la société civile (*Associations, communautés d'utilisateurs du numérique, conseils citoyens, écoles, universités ...*) pour à la fois répondre aux besoins de service des usagers, atténuer les effets excluant du numérique et donner du sens en influençant le développement du numérique.

Le numérique doit aider à inventer de nouvelles pratiques économiques, sociales, culturelles et à créer de nouvelles formes de coopération reposant sur l'innovation ouverte, le développement des communs et sur la créativité.

› CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE LA METROPOLE ET DU PAYS DE BREST

18 rue Jean Jaurès – BP 61321 – 29213 BREST CEDEX 1 – Tél. 02 98 00 62 30 – 02 98 33 51 79
Contact : maryse.larpent@conseil-developpement-brest.fr ; contact@conseil-developpement-brest.fr

Dans ces pratiques, la société civile, les usagers, les utilisateurs, doivent occuper une place centrale et cela suppose que **l'innovation sociale et citoyenne soit fortement encouragée.**

La stratégie digitale de Brest Métropole doit favoriser une ambition et une vision partagée pour les 3 à 5 ans à venir, en mettant en place un plan de développement qui donne une visibilité des actions à l'ensemble des acteurs de la Métropole et du Pays de Brest.

Elle doit permettre des mutualisations, des échanges d'expériences et de savoir-faire sur l'ensemble du territoire métropolitain et même au-delà dans le cadre de French Tech Brest + (Brest-Quimper-Morlaix-Lannion)

Le numérique est central dans le développement économique d'un territoire comme celui du Pôle Métropolitain du Pays de Brest. Il doit permettre une large ouverture et être un outil au service de son attractivité au niveau national et international.

Brest Métropole, par ses importantes fonctions métropolitaines et un réseau en fibre optique performant, doit bien sûr avoir une stratégie ambitieuse et développer la transition digitale de son territoire notamment par l'intégration du numérique dans tous ses services.

Mais elle doit également construire une démarche capable d'entraîner le maximum d'acteurs économiques, sociaux et associatifs du territoire métropolitain.

La gouvernance du numérique est en effet un sujet collectif qui implique des mutualisations et des actions convergentes entre Brest Métropole et les autres intercommunalités du Pôle Métropolitain ainsi qu'un travail avec tous les autres échelons territoriaux, **à la fois sur la montée vers le Très haut Débit qui doit s'accélérer, mais également sur les usages du numérique** en tenant compte notamment de l'article L1425-3 du projet de loi Pour une République numérique qui incite les Régions et Départements à établir une stratégie de développement des usages et services numériques :

« Art. L. 1425-3. - Dans les domaines de compétence que la loi leur attribue, les conseils départementaux ou les conseils régionaux peuvent établir une stratégie de développement des usages et services numériques, identifier les zones qu'ils desservent et présenter une stratégie de développement de ceux-ci, sur leur territoire. Cette stratégie, qui a une valeur indicative, vise à favoriser la cohérence des initiatives publiques et leur bonne articulation avec l'investissement privé, ainsi que la mise en place de ressources partagées et mutualisées, y compris en matière de médiation numérique, afin de doter l'ensemble des territoires d'un maillage équilibré de services numériques. Elle permet en particulier d'assurer l'existence, sur l'ensemble du territoire concerné, d'une offre de services de médiation numérique de nature à répondre aux besoins identifiés d'accompagnement de la population à l'utilisation des services et technologies numériques. Elle constitue un volet du schéma directeur territorial d'aménagement numérique. Le projet de stratégie peut faire l'objet d'une concertation pour recueillir les observations du public. »



Avis sur la Stratégie Numérique

Les 5 orientations stratégiques retenues : « *Un Territoire en marche vers une mutation réussie* », « *La Métropole ou l'excellence de l'innovation* », « *Vers un territoire plate-forme du futur* », « *Des services au public exemplaires* », « *Un territoire fier de ses acteurs et de ses projets* » **facilitent une approche transversale souple et évolutive de la transition numérique.**

Lors de sa réunion de bureau du 15 septembre 2016, le Conseil a émis un avis favorable sur cette stratégie à laquelle il souhaite contribuer.

Le Conseil de développement partage les grands axes stratégiques et les actions qui sont présentées dans la stratégie numérique de la Métropole de Brest.

Il considère néanmoins qu'une évaluation des moyens financiers, matériels et humains nécessaires à la réussite de cette « digitalisation » aurait été utile.

Le type de gouvernance mise en place pour suivre la mise en œuvre de la stratégie digitale de Brest Métropole, sa liaison avec celle de la stratégie métropolitaine de développement économique, l'implication de la société civile organisée et des citoyens, des services publics, conditionneront sa réussite.

Le Conseil de développement apportera ses contributions et l'expertise de ses membres bénévoles pour aider à la réussite de cette stratégie.

Un territoire en marche vers une mutation réussie

Comment faire du numérique un facteur de développement pour le territoire métropolitain, un vecteur de créativité, d'attractivité et un levier d'insertion pour tous ses habitants ?

La stratégie évoque de nombreuses actions en direction de l'école, de l'espace public, des lieux culturels, des entreprises TPE PME et propose le développement de nouveaux espaces comme les tiers lieux. Elle s'interroge aussi sur des programmes de solidarité numérique.

Le Conseil de développement partage les propositions d'actions et les nombreuses mesures retenues dans cet axe.

Il insiste cependant sur l'importance de placer l'humain au centre de toutes les décisions prises dans le développement du numérique afin d'éviter que la précarité numérique s'ajoute à la précarité sociale.

Tout doit donc être mis en œuvre pour favoriser l'inclusion de tous les citoyens et il faut faire en sorte que le numérique contribue à faciliter plutôt qu'à complexifier la vie des habitants, tant dans les démarches que dans les services.

Les utilisateurs des services devraient être associés dès le départ au développement des logiciels qui les concernent et pouvoir les critiquer pour les améliorer.

Avec un écosystème de l'économie sociale et solidaire parmi les plus développés en France, le territoire du Pays de Brest peut compter sur la participation des acteurs de terrain pour aider à l'impulsion de nouveaux repères en matière de conduite de politiques publiques, en associant les usagers au plus tôt dans les processus de décision et de conception des projets.

Le Conseil de développement propose la création d'un « Comité des Usagers du Numérique ».

Même si elle est généralisée, l'utilisation du numérique est encore trop récente pour être maîtrisée et optimisée et ceci quel que soit le profil de l'utilisateur (*jeune, senior, cadre, ouvrier, demandeur d'emploi.*)

Le besoin de formation aux usages du numérique est donc très important. Il faut mettre en place des politiques communes d'accompagnement aux usages du numériques pour éviter qu'une partie importante de la population se retrouve exclue de l'accès aux services publics, aux supports d'information et aux espaces de participation citoyenne.

Le Conseil de développement suggère d'inclure dans la stratégie numérique un plan d'accompagnement aux usages du numérique, dans le sens du projet pour une République Numérique.

Il soutient l'organisation d'un maillage du territoire métropolitain en lieux de créativité et de co-conception (tiers-lieux). Ces nouveaux lieux, mis à disposition du public, devraient favoriser l'incubation de projets d'entreprises, en particulier en matière d'économie collaborative.

Ils seraient également des lieux ressources, dans lesquels du matériel numérique est mis à disposition pour permettre le prototypage de produits ou encore sensibiliser aux nouveaux usages du numérique. Ce sont enfin des lieux qui permettent aux télétravailleurs de se retrouver dans un environnement de travail alternatif à leur domicile.

Il préconise la création d'espaces WI-FI municipaux gratuits dans les Centres de Villes, les espaces publics, rues piétonnes... du territoire métropolitain

Le numérique est au cœur des problématiques d'aménagement du territoire en offrant de nouvelles alternatives en matière de mobilité, en améliorant la qualité des espaces publics, en proposant de nouveaux services aux usagers.

Pour être un territoire en marche vers une mutation réussie, pour réussir un développement numérique qui ne laisse personne au bord du chemin il faut agir ensemble, au plus près des besoins des habitants, des associations, des acteurs économiques et sociaux.

Il faut savoir intégrer les dimensions humaines, solidaires, citoyennes dans l'élaboration des produits et des services.

Cela suppose de débattre régulièrement de la mise en œuvre de la stratégie numérique.

› CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE LA METROPOLE ET DU PAYS DE BREST

18 rue Jean Jaurès – BP 61321 – 29213 BREST CEDEX 1 – Tél. 02 98 00 62 30 – 02 98 33 51 79
Contact : maryse.larpent@conseil-developpement-brest.fr ; contact@conseil-developpement-brest.fr



Le Conseil de développement propose l'organisation d'un rendez-vous annuel « Les rencontres des numériques » pour créer un lieu de débats et d'annonces sur le lien entre numérique et société.

La Métropole ou l'excellence de l'innovation

La stratégie rappelle que l'innovation n'est pas uniquement technologique mais également sociale et économique. Les objectifs de cet axe 2 sont orientés vers le développement des entreprises du numérique (de la « jeune pousse » aux TPE/PME), de « la fertilisation croisée », de projets communs entre grandes entreprises, PME, Start-ups, labos de recherche...

Le Conseil de développement considère effectivement que l'innovation numérique couvre des thématiques très vastes : *mieux vivre, partager, mieux apprendre et se cultiver, s'entraider, Mieux se déplacer, Mieux consommer, Mieux produire, Construire une croissance verte...*

Ainsi, dans un souci de développement durable du territoire, le conseil de développement suggère que cette stratégie soit également une incitation au développement de l'économie circulaire d'autant que les matériels utilisés peuvent être considérés comme un gisement de « terres rares » et de métaux précieux tout en constituant potentiellement une menace pour notre environnement (métaux lourds, plastiques...)

La diminution importante des émissions de CO2 et de la consommation d'eau dues au numérique doit devenir une priorité dans la recherche et les innovations.

La tendance est encore de privilégier l'innovation technologique.

Il faut donc créer des lieux d'échange sur l'innovation et la transformation digitale de l'économie entre les entreprises, les start-ups, les acteurs de l'économie sociale et solidaire, les services publics et au public, les associations, les syndicats, les étudiants....

Le Conseil de développement considère que la notion de « **numérique responsable** », incluant toutes les dimensions du développement (social, sociétale, environnementale, économiquement durable, l'écoconception logicielle et numérique, Green It....) mériterait d'être développée dans la stratégie numérique.

Vers un territoire plate-forme du futur

Comment permettre aux acteurs publics et privés, aux associations, aux habitants de contribuer au développement de la Métropole Brestoise de demain. La smart city ?

Le lancement d'expérimentations dans l'urbanisme, la mobilité, l'énergie ... ?

L'ouverture des données ? Maillage du territoire en tiers lieux et en « fablabs » ?

Mettre en place une plateforme de services collaborative et participative ? Faire du territoire un lieu en permanence ouvert aux débats sociétaux ?

Tester de nouveaux modèles de valeur ? Mettre en place un comptoir de l'innovation sociale ?

Autant de questions présentes dans ce 3^{ème} axe de la stratégie et de propositions qui cadrent avec les attentes du Conseil de développement à la condition que la formation aux usages du numérique et une aide à la connexion et à l'équipement permettent un véritable accès aux services.

Des services au public de qualité

Favoriser l'accès aux droits et aux services par toute la population du territoire, accélérer la dématérialisation des services, moderniser les services urbains par l'intégration du numérique, faire du numérique un levier d'accélération de la mutualisation au sein de Brest Métropole, entre les organismes qui lui sont liés et avec les communes à l'échelle du Pays de Brest.

Ce sont les principales actions prévues dans l'axe 4 de la stratégie.

Le Conseil de développement, au vu de ce qui se passe dans de nombreux services publics (Pôle emploi, CAF, Sécurité sociale...) et privés, **exprime sa crainte que la dématérialisation des services devienne déshumanisante** ce qui est inévitable quand celle-ci est imposée sans accompagnement ni alternative.

Les outils numériques sont censés permettre de faire reculer les inégalités d'accès aux droits et aux services. Il faut donc tenir compte des difficultés éprouvées par nombre de citoyens qui renoncent à des droits quand l'accès est disponible uniquement en ligne et bien souvent sur des sites à l'ergonomie non adaptée.

Il faut donc faciliter l'accès aux services numériques partout et pour tous.

Cela passe par la création de médiateurs numériques pour chaque nouveau service public en ligne, l'amélioration de la conception et de l'ergonomie des sites des administrations locales avec la participation des usagers, proposer une assistance dans les démarches administratives, des bornes d'accès numériques gratuites dans les mairies et les organismes publics, développer la formation de tous les personnels publics et privés chargés d'informer et d'accompagner l'accès aux droits.

Un territoire fier de ses acteurs et de ses projets

Faire connaître les initiatives, les actions et les projets sur le numérique sur le territoire de Brest Métropole, du Pays de Brest et à l'échelle de l'Ouest Breton. Mettre en place une politique de promotion et de prospection nationale et européenne sur le numérique.

Ces actions qui se déclinent plusieurs propositions de mesures ont pour objectif de mettre en avant le savoir-faire de la Métropole et de l'ouest breton dans le domaine du numérique.



Le Conseil de développement partage cette volonté de communication qui doit se faire également en direction des habitants et des acteurs sociaux-économiques du territoire métropolitain qui bien souvent ont découvert tardivement Brest Tech + .

Devant ce mouvement inexorable de numérisation de la société qui s'accompagne de l'éclatement des lieux, des temps, du pouvoir et des individus par le numérique, et de risques très forts d'atteintes aux libertés notamment par une utilisation non contrôlée de données, la nécessité de revenir à l'humain apparaît de plus en plus forte.

Cette prise en compte de la dimension sociale et de la solidarité par Brest Métropole est reconnue par de nombreuses villes et métropoles qui dans leurs projets de développement du numérique mettent en avant les PAPIs.

Il faut conserver cette exemplarité.

Le Conseil de développement partage les grands axes stratégiques et les actions qui sont présentées dans la stratégie numérique de la Métropole de Brest.

Il manque cependant un chiffrage des moyens financiers, matériels et humains nécessaires à la réussite de cette « digitalisation ».

Le type de gouvernance mise en place pour suivre la mise en œuvre de la stratégie digitale de Brest Métropole, sa liaison avec celle de la stratégie métropolitaine de développement économique, l'implication de la société civile organisée et des citoyens, des services publics, conditionneront sa réussite.